



Plateforme d'échange et de réflexion
des professionnels de l'immobilier des
entreprises

Sommaire

LA VOCATION DE L'ADI	5
VOCATION	6
LE DIRECTEUR IMMOBILIER : AU CŒUR DE LA STRATEGIE DES ENTREPRISES	6
L'ADI, UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ET DE RÉFLEXION	7
ORGANISATION	8
LA GOUVERNANCE DE L'ADI	8
L'ORGANISATION DE L'ADI	9
L'ANCRAGE TERRITORIAL DE L'ADI	10
SAVOIRS	11
L'ADI, UN LANCEUR D'ALERTE ET DE TENDANCES	11
LES COMMISSIONS PERMANENTES	12
LES GROUPES DE TRAVAIL	14
RECONVERTIR LES FRICHES INDUSTRIELLES ET URBAINES	15
ÉVÉNEMENTS	18
LA PROGRAMMATION ANNUELLE	18
LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES DIRECTEURS IMMOBILIERS	20
LES TROPHÉES DE L'ADI : LA RECONNAISSANCE DE TOUTE LA PROFESSION	21
DEVENIR ADHÉRENT	22
CONTACT	23

LA VOCATION DE L'ADI

En moins d'une quinzaine d'années, la fonction immobilière s'est totalement transformée sous l'impulsion initiale d'enjeux financiers, les projecteurs se sont tournés vers l'immobilier, qui d'un outil de travail est devenu un actif matériel et immatériel pour l'entreprise. Le mouvement s'est intensifié par la création de directions spécifiques et dédiées, gérant désormais le second ou troisième poste de coûts de l'entreprise ou l'un de ses principaux actifs selon l'angle que l'on choisit.

D'enjeux financiers, la fonction immobilière s'est professionnalisée et s'est engagée vers de nouveaux horizons avec les enjeux environnementaux au sens large. Ainsi la complexité toujours croissante des normes et des réglementations a contribué à la rapide montée en croissance des expertises des acteurs de l'immobilier. En temps de crise, comme les autres fonctions support, la fonction immobilière s'est structurée et s'est rationalisée en profondeur pour gagner en efficacité opérationnelle et renforcer la performance globale de l'entreprise.

Et demain, l'immobilier, qui incarne l'entreprise dans son environnement économique, écologique et social, se doit d'être plus innovant, plus responsable, créateur de sens tout en restant compétitif afin de concilier objectifs économiques, développement durable et nouveaux modes de travail. Les directions immobilières sont désormais partie prenante de la stratégie globale de l'entreprise en intervenant en tant qu'expert mais également comme fonction transverse des projets organisationnels et opérationnels.

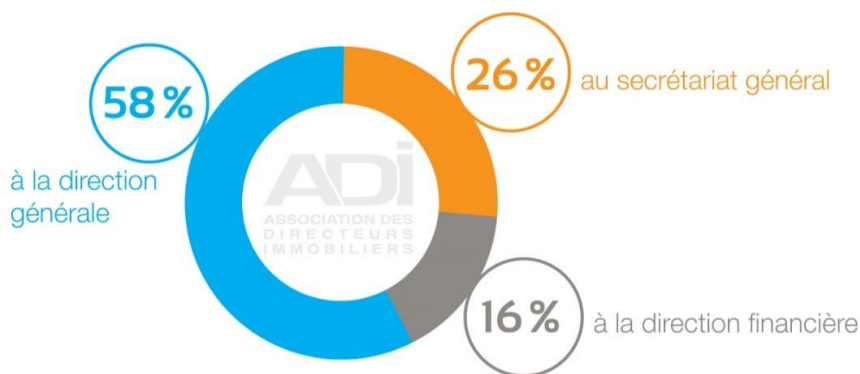
C'est de cette réflexion que l'ADI, créée en 1996, tire sa vocation.

LE DIRECTEUR IMMOBILIER : AU CŒUR DE LA STRATEGIE DES ENTREPRISES

Au sein des entreprises, la direction immobilière est passée, ces dernières années, du statut de "fonction support" au grade d'interlocuteur stratégique des directions générales.

Plus qu'un expert technique, le directeur immobilier a en effet pris en main des éléments essentiels qui recouvrent tant les enjeux financiers que managériaux de l'entreprise. Ressort reconnu des efforts de maîtrise des coûts et des risques, mais aussi levier majeur en matière de responsabilité sociale de l'entreprise, la fonction immobilière est désormais contributrice à part entière du modèle managériale des entreprises.

Aujourd'hui, les directions immobilières sont rattachées à **69% au top management** des entreprises :



Ce rattachement hiérarchique permet d'assurer un fort alignement de la stratégie immobilière avec celle de l'entreprise et souligne le rôle fondamental que joue l'immobilier dans la mise en œuvre de cette dernière.

Par ailleurs, savoir que **près de 95 % des directeurs immobiliers** proposent la stratégie immobilière de leur entreprise et mettent en œuvre son déploiement, conforte l'évolution du positionnement du directeur immobilier au sein des organisations.

L'ADI, UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ET DE RÉFLEXION

L'ADI a pour missions essentielles

- être une plateforme d'échange et d'information des professionnels de l'immobilier
- promouvoir le métier
- défendre les intérêts des directeurs immobiliers

Accompagner les directeurs immobiliers dans leur quotidien nécessite de penser conjointement le bâtiment, les mobilités et les usages qui lui sont associés. Ces enjeux conduisent les organisations à s'adapter et les métiers à évoluer vers plus de transversalité à tous les niveaux hiérarchiques de l'entreprise. Sur des marchés en mouvement et sous la pression d'un environnement économique, technique et réglementaire évolutif, les directions immobilières doivent, elles aussi, développer des capacités d'adaptation aux changements en élargissant les compétences qui les composent.

Demain, l'immobilier - qui incarne l'entreprise dans son environnement économique, écologique et social - devra être plus innovant, plus responsable et créateur de sens tout en conciliant objectifs économiques, développement durable, mais aussi nouveaux modes de travail. Face à ces constats, l'Association des Directeurs Immobiliers se fixe comme ligne de conduite d'**accompagner les directeurs immobiliers** pour qu'ils puissent exercer efficacement et de façon influente leur métier. Par ses travaux, non seulement l'ADI apporte à la profession des outils au service de sa performance, mais aussi elle promeut et défend ses intérêts.

Organisation professionnelle française de référence qui

- regroupe les directeurs et responsables immobiliers des entreprises, publiques et privées et s'ouvre de plus en plus au **secteur public**
- compte aujourd'hui près de **400 adhérents**
- consolide une force représentative de près de **350 millions de m²**,
- soit le **1/3** du parc immobilier des entreprises situées en France
- représente la profession, au sein du **secteur immobilier**, auprès des **institutions**, des **médias** et du **grand public**
- a ouvert, dans une proportion restreinte d'**1/3**, un **collège "membres associés"** accueillant les conseils, promoteurs, investisseurs, avocats, journalistes, enseignants, étudiants etc.

LA GOUVERNANCE DE L'ADI

Le Bureau de l'ADI



Président
Christian Cléret,
Directeur immobilier
GROUPE LA POSTE



Secrétaire général
Emmanuel Charron,
Secrétaire général
CONSEIL
DE L'IMMOBILIER
DE L'ÉTAT



Vice-Présidente
Florence Péronneau,
Directeur immobilier
SANOFI

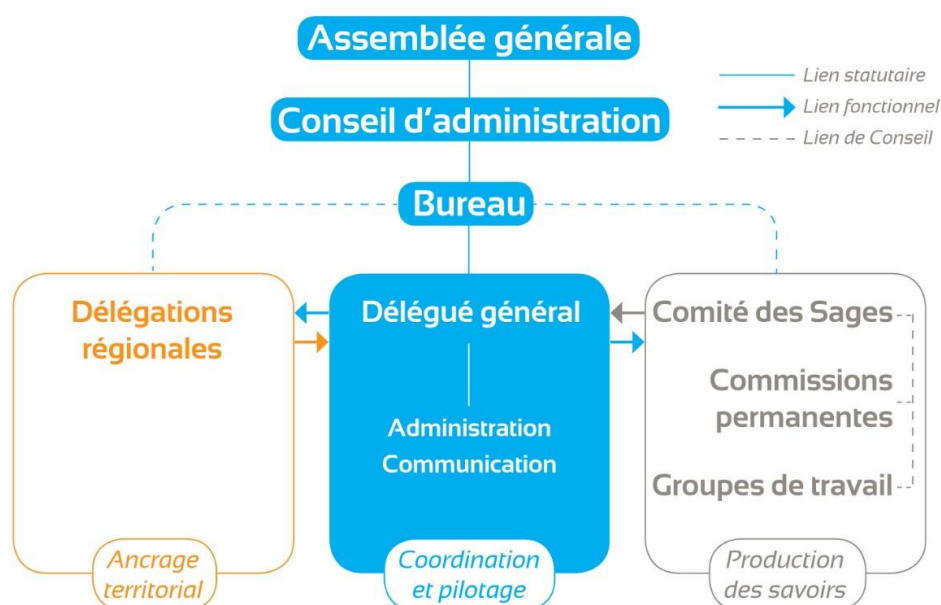


Trésorier
Frank Privé,
ancien Directeur immobilier

Le Conseil d'Administration de l'ADI

- **Gilles ALLARD**, Directeur immobilier groupe – ENGIE
- **Antoine BARY**, Directeur associé responsable grands comptes corporate services - BNP PARIBAS REAL ESTATE
- **François CANGARDEL**, Conseiller auprès du président-directeur général - AÉROPORTS DE PARIS
- **Jean-Gabriel CARLIER**, ancien Directeur immobilier groupe – GROUPE RENAULT
- **Frédéric CIUNTU**, Directeur immobilier groupe – L'ORÉAL
- **Pascal FRANCESCHI**, Directeur immobilier groupe - VIVARTE
- **Ghislaine GEFROY**, Directrice générale – PARIS-DIRECTION DE L'IMMOBILIER DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS
- **Philippe de LA FOUCHARDIÈRE**, Directeur d'opérations immobilières - LVMH
- **Gérard LAGRAVE**, ancien Directeur à la direction immobilière - GROUPE RENAULT
- **Jean-Pierre LOURDIN**, ancien Secrétaire général - CONSEIL DE L'IMMOBILIER DE L'ÉTAT
- **Luc MONTEIL**, Directeur immobilier – BOLLORÉ LOGISTICS SERVICES
- **Pierre PHILIPPOT**, Directeur immobilier Europe - XPO LOGISTICS EUROPE

L'ORGANISATION DE L'ADI



L'Assemblée Générale réunit tous les adhérents, désigne les nouveaux administrateurs, approuve la gestion et le budget.

Le Conseil d'Administration définit la politique, les orientations et les choix stratégiques.

Le Bureau met en œuvre les décisions du CA et prend toutes les décisions relatives à la gestion courante.

Le Délégué général pilote l'organisation de toutes les missions nécessaires à l'association.

Les commissions permanentes et groupes de travail mènent des études et structurent une réflexion sur des sujets d'actualité et de fond.

Le comité des sages apporte son expertise aux travaux de l'ADI en vue de leur diffusion.

Les permanents de l'ADI

- **Laure-Reine Gapp**, Déléguée générale
- **Morgane Isella**, Responsable de communication
- **Françoise Boittin**, Assistante administrative

| L'ANCRAGE TERRITORIAL DE L'ADI

Même si la fonction et le centre de décision restent principalement parisiens, l'immobilier des entreprises est éminemment territorial. Nombre d'adhérents de l'ADI appartiennent aux grandes entreprises qui se sont structurées en réseau pour répondre à l'impératif du maillage territorial que requiert leur activité.

L'ancrage territorial est un point essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise. Occuper le territoire permet non seulement de poursuivre l'action du siège au plus près des immeubles, en tenant compte des spécificités locales, mais également de développer des liens privilégiés avec les acteurs publics ou privés, institutionnels ou économiques locaux.

« La création des délégations régionales de l'ADI répond à la volonté d'accompagner les professionnels au plus près de leurs enjeux locaux. La politique d'ancrage territorial de l'ADI prend d'autant plus de sens qu'elle accompagne la mise en place des métropoles. Dans ce contexte de réforme territoriale, les délégations régionales sont enfin un formidable vecteur de développement de l'ADI vers les collectivités territoriales. »

Jean-Pierre Lourdin,

Chargé d'une mission auprès du président relative
au développement de l'association et à son ancrage

Quatre délégations de l'ADI

- **Délégation Aquitaine-Poitou-Charentes**

Sous la responsabilité de Philippe Corbel, Poste Immo

- **Délégation Auvergne-Rhône-Alpes**

Sous la responsabilité de Pierre Philippot, XPO LOGISTICS EUROPE

- **Délégation Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées**

- **Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Sous la responsabilité de Jean-Denis Juille, EDF

L'ADI, UN LANCEUR D'ALERTE ET DE TENDANCES

L'ADI a créé des instances de travail et de réflexion où sont traités des sujets de toute nature qui intéressent les directeurs immobiliers, et plus globalement toute l'industrie immobilière. Les travaux menés au sein de ces commissions permanentes et groupes de travail ont pour vocation de faire évoluer les standards de la profession et développer les collaborations entre les différents acteurs en présence.

De plus en plus identifiée comme l'organisation fédérant des acteurs importants des territoires, l'ADI élargit son champs d'analyse pour produire, du point de vue des utilisateurs et des entreprises propriétaires et exploitantes, une vision de la contribution au développement des territoires et l'aménagement de la géographie de notre économie.

Chaque année, l'ADI

- met à la disposition de ses adhérents des analyses, guides et aides méthodologiques,
- édite l'annuaire de la profession,
- produit des prises de position, points de vue, analyses et livres thématiques.

Déjà paru

LES ÉTUDES DE L'ADI

- . Externalisation des actifs d'exploitation, ADI 2009
- . Mener un projet immobilier d'entreprise, ADI 2011
- . L'optimisation des coûts immobiliers, un défi à la portée de tous ? ADI -BearingPoint 2011
- . L'immobilier dans l'entreprise, des métiers créateurs de valeur, Réflexion n°1, ADI avril 2014
- . Reconvertir les friches industrielles et urbaines : de la transformation réussie des sites à la mutation des territoires, Éditions du Moniteur, novembre 2015

ANALYSES ET PRISES DE POSITION

Audits énergétiques, BIM, Bonnes pratiques environnementales, Grille CIBE, ILAT, Lois Pinel et Alur, Normes IFRS, Réflexion sur les surfaces, Simplification, Bâtiment basse énergie, FGas méthodologie de quantification et de suivi des déchets d'activité tertiaire courante, véhicules électriques, achats socialement responsables, Décret travaux...

Le comité des sages

Créée en 2015, cette instance est composée des membres qui s'éloignent de la vie professionnelle. Les expertises et les expériences réunies au sein du comité des sages permettent de structurer les échanges et les réflexions issues des commissions permanentes et des groupes de travail. Le comité des sages a pour missions de soutenir la production des commissions permanentes et groupes de travail, d'appuyer la rédaction des

réflexions de l'ADI et la création d'outils, et d'animer un comité éditorial de relecture pour tous les travaux et notamment le site internet de l'association.

Composition

- . **Président** Frank Privé, ancien Directeur immobilier
- . **Membres** Jean-Gabriel Carlier, Gérard Lagrave, Jean-Pierre Lourdin, Joël Marias,

LES COMMISSIONS PERMANENTES

Les commissions proposent aux membres de dépasser la simple relation professionnelle de partage et d'échange de pratiques, pour participer activement à un développement durable de la fonction immobilière.

De ces groupes de travail permanents composés de dix à vingt personnes, émergent des réflexions, propositions et prises de position que l'ADI soumet aux administrations ou professions concernées, pour initier un dialogue concerté et constructif, sur des sujets d'actualités en lien avec l'immobilier d'entreprise. Ainsi, les travaux permanents de l'ADI se structurent autour de six commissions qui alimentent la réflexion immobilière et déterminent les positions des directeurs immobiliers sur des thèmes à enjeux.

Développement durable

Président : Jean-Michel Duffieux, Corporate real estate & Africa middle East real estate director - L'ORÉAL

Adjointe : Magali Saint-Donat, Chef de département - EDF

Entreprises contribuant à la réflexion : BNP PARIBAS - BOLLORÉ-LOGISTICS - EDF - GEFICO - L'ORÉAL - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - POSTE IMMO - SANOFI

La Commission représente l'ADI au sein d'autres structures : association HQE, Comité éthique de Certivea, France GBC et Plan Bâtiment Durable

Travaux

- Décret travaux : suivi des travaux sur le texte, implication dans le comité de pilotage de la charte tertiaire, parrainage de CUBE 2020
- Décret sur l'obligation d'audit énergétique : position paper, document de clarification pour les membres, rencontres avec le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et le Plan Bâtiment Durable
- Partage des bonnes pratiques : méthodologie de quantification et de suivi des déchets d'activité tertiaire courante, déploiement des bornes de recharge des véhicules électriques : application du règlement FGAS pour les groupes froids, achats socialement responsables

Économie

Président : Jacques Perpère, Directeur immobilier - AIRBUS GROUP

Entreprises contribuant à la réflexion : AIRBUS - COLLIERS INTERNATIONAL - EY - OUDOT-ASSOCIÉS - SAFRAN - SANOFI

Périmètre

Les différents financements de la construction, l'acquisition, la réglementation comptable et son impact sur l'immobilier

Travaux

- Normes IFRS : débat, analyse et position paper
- Création de l'ILAT
- Surfaces : réflexion

Juridique

Entreprises contribuant à la réflexion : AIR FRANCE - EDF - ENGIE - EY - LEFEVRE PELLETIER & ASSOCIÉS - PSA PEUGEOT CITROËN - ND AVOCATS - PARELLA - POSTE IMMO - STRATEGIE AND CORP

Travaux

Loi Pinel : position paper et débat
Loi Alur : débat et note d'analyse
Indices ILC et ILAT : réflexions

Métiers de l'immobilier

Président : Jérôme Arnaud, Directeur gestion immobilière - SANOFI

Entreprises contribuant à la réflexion : RENAULT - SAFRAN - SANOFI - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Objectifs

- Identifier les missions et les organisations des directions immobilières
- Préciser les besoins en expertises et les profils de collaborateurs
- Recenser les bonnes pratiques, les actions à réaliser
- Montrer l'intérêt de disposer d'une organisation immobilière professionnalisée répondant à la stratégie de l'entreprise et aux évolutions de la réglementation

Travaux

- L'immobilier dans l'entreprise, des métiers créateurs de valeur : étude, publication et débat
- Enjeux et besoins de la formation : réflexion

Prestataires

Président : Antoine BARY, Directeur associé responsable grands comptes corporate services - BNP PARIBAS REAL ESTATE

Entreprises contribuant à la réflexion : BNP PARIBAS REAL ESTATE - CBRE - DTZ - JLL - KEOPS

Travaux

- Transparence, confidentialité, contractualisation, modèle économique : réflexion
- Relations utilisateurs, conseils et l'ensemble des métiers : guide de bonnes pratiques

Utilisateurs et relations internationales

Président : Cécile de Guillebon, Directeur de l'immobilier et services généraux - GROUPE RENAULT

Entreprises contribuant à la réflexion : AIR FRANCE - AIR LIQUIDE - ALSTOM TRANSPORT - AXA - DCNS GROUPE - EADS - EDF - ENGIE - GROUPE RENAULT - HSBC - LVMH - ORANGE - POSTE IMMO - SANOFI - SFR - THALÈS - VÉOLIA

Objectifs

Structurer une position à l'international auprès des institutions européennes et des associations étrangères

Travaux

- Schémas directeurs immobiliers à l'international : définition d'un SDI, proposition de méthodologie, modèles de tableaux de synthèse
- Grille CIBE (Cotation des Immeubles de Bureaux et d'Entreprises) : analyse
- Critères financiers de décision en matière immobilière
- Guides de bonnes pratiques sur l'international

LES GROUPES DE TRAVAIL

La vocation des groupes de travail thématiques est de structurer une réflexion approfondie sur un sujet phare de l'activité des directeurs immobiliers. Animés sur une période longue afin de produire une analyse de fond, les groupes de travail ont pour mission de constituer une base documentaire de référence ou des "Livres blancs".

La reconversion des friches industrielles et urbaines

Président : Florence Péronnau, Directeur immobilier - SANOFI

Entreprises contribuant à la réflexion : AREVA - AIRBUS GROUP - SANOFI - ENGIE - LA POSTE – RENAULT - MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET L'ÉTAT - CONSEIL DE L'IMMOBILIER DE L'ÉTAT

C'est une démarche ambitieuse que le groupe de travail a engagé depuis juillet 2013 en menant une réflexion sur la reconversion des friches industrielles et urbaines. Le fruit de ce travail d'analyse a donné lieu à l'édition d'un livre publié aux éditions du Moniteur et disponible en librairie depuis le 25 novembre 2015.

La relation bailleur / preneur en France et à l'International

Président : Frank Privé, ancien Directeur immobilier

Entreprises contribuant à la réflexion : AIR FRANCE - BNP PARIBAS - DCNS - GROUPE RENAULT – LVMH - POSTE IMMO - SANOFI - SEPHORA - VIVARTE - XPO LOGISTICS EUROPE

Constitué en décembre 2014, ce groupe de travail a pour objectifs de produire une boîte à outils de clauses-types et de meilleures pratiques sous forme d'un cahier de réflexion à destination des équipes immobilières, clients internes et directions juridiques et financières de l'entreprise.

Les espaces de travail

Président : Florence Péronnau, Directeur immobilier - SANOFI

En cours de création

RECONVERTIR LES FRICHES INDUSTRIELLES ET URBAINES

DE LA TRANSFORMATION RÉUSSIE DES SITES À LA MUTATION DES TERRITOIRES

L'ADI a mené pendant deux années, sur la base de l'expérience et des connaissances de ses membres, une analyse approfondie qui renforce le directeur immobilier dans sa position stratégique lors d'un projet de reconversion de friche.

Il existe évidemment de nombreuses études sur le sujet mais bien souvent elles sont le fait des acteurs publics. La démarche portée par l'ADI vise évidemment à contribuer au débat mais son originalité est de porter **la voix des entreprises propriétaires et exploitantes** et de faire émerger une ambition forte, vue du monde de l'entreprise, quant à une meilleure gestion de la reconversion des friches industrielles.

À ce titre, les entreprises engagées dans cette démarche et représentées par leurs directeurs immobiliers ont donné un poids inédit à ces travaux qui ne se veulent pas un simple cahier de doléances mais au contraire l'affirmation d'une position positive et constructive des propriétaires-exploitants face à cet enjeu urbain majeur.

La méthode de travail

La démarche s'est voulue ambitieuse et progressive à la fois. La réflexion a ainsi été conduite sur 24 mois à travers des sessions de travail thématiques permettant d'aborder la question en croisant des dimensions complémentaires.

Le point de départ de la réflexion est l'expression par les entreprises de questionnements et problématiques au regard de leur pratique et expérience de reconversion de friches. Cet ancrage dans le réel s'est vu renforcé par la large place laissée à l'illustration (en France et à l'étranger) et à l'identification de réalisations inspirantes.

Enfin, le fil rouge de cette démarche a clairement été d'identifier les conditions d'un meilleur dialogue, d'un meilleur partenariat, entre les différentes parties prenantes des projets de reconversion (qu'ils s'agissent de la puissance publique, des citoyens ou des entreprises privées).

Les partenaires de la démarche

Engie • Sanofi • La Poste • Renault • Foncière des Régions • JLL • Bouygues Immo • ICADE • Emerige • Altarea Cogedim • Vinci Immobilier • Constructa • CBRE • EDF • BNP Paribas RE.

• Association des Maires de France • EPA Euroméditerranée • EPA Euratlantique • Lyon Métropole • EPA Saint-Étienne

L'enseignement principal : libérer le territoire

Pour se projeter dans l'avenir et permettre de nouvelles transformations, il reste encore de nombreux blocages que la bonne compréhension des enjeux réciproques pourrait lever. Après ces mois d'étude, l'ADI suggère qu'à l'instar de « l'entreprise libérée », il faudrait libérer le territoire et, ce faisant, adapter le droit urbain de façon à placer les acteurs des territoires sur un plan plus partenarial propice à la revitalisation.

Le processus de simplification administrative déjà engagé par le gouvernement incite l'ADI à prolonger ses réflexions sur un assouplissement du droit et notamment sur l'encadrement des servitudes à projet, sur la gestion des temporalités permettant au projet de se construire dans une conception viable économiquement avant d'émettre des plans-guides, sur la promotion du recours au protocole entre territoire et entreprises, etc.

L'ADI est ainsi porteuse de l'idée d'un droit plus souple engageant la responsabilité des acteurs, d'un droit plus positif encourageant toutes les pistes de régénération afin de mieux anticiper la transformation du territoire et éviter la formation de friches.

L'édition d'un ouvrage pour une nouvelle approche de la méthode

L'ADI propose une méthode de travail et des pistes d'action qui favorisent le dialogue entre les acteurs et l'optimisation du temps nécessaire à la mutation.

La reconversion des friches industrielles et urbaines est analysée de façon transversale, autour des thèmes :

- **de l'environnement**, la phase de dépollution s'envisageant en termes de techniques, de coût mais aussi de gestion du temps et des sensibilités ;
- **du territoire**, qui place les friches au cœur des questions du renouveau urbain et de la métropolisation ;
- **de l'économie**, avec l'anticipation des cycles d'activité, le maintien de l'attractivité et la mise en place d'une filière dédiée à la reconversion ;
- **de la société**, impliquant la responsabilité de l'entreprise dans la régénération du site ;
- **de l'image et de la valeur**, comme exercice d'équilibre pour l'entreprise entre la valorisation financière et l'impact en termes d'image.

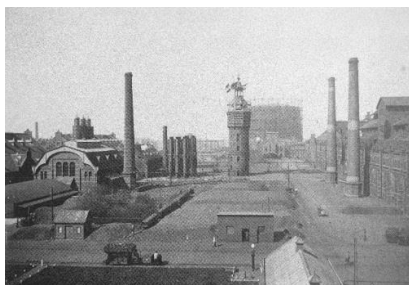


Une approche de la méthode est suggérée aux professionnels. Des fiches thématiques constituent un guide des bonnes pratiques autour des quatre temps nécessaires que sont l'anticipation, la décision, la valorisation et l'accompagnement de la mutation.

Au-delà des directeurs immobiliers d'entreprise, cet ouvrage s'adresse à l'ensemble des acteurs, publics ou privés, qui y sont confrontés : entreprises, aménageurs, urbanistes, collectivités locales et leurs élus, etc.

Le décryptage de près de 40 cas de reconversion en France et à l'international

La réflexion s'enrichit de retours d'expérience en France comme à l'international et de témoignages d'experts venus d'horizons divers : juristes, élus locaux, professionnels de l'aménagement, industriels, chercheurs et artistes



Westergasfabriek, Amsterdam
©Westergasfabriek



Le Silo de Marseille
©Camille Moirenc



Les Magasins généraux, Pantin
©Meffre et Marchand



Manufacture Plaine Achille, Saint-Etienne
©Agence LIN / Jan Olivier Kunze



Bellastock Actlab, Ile Saint-Denis
©Alexis Leclercq



Battersea Power Station, Londres
©Battersea Power Station Development Company

Mais aussi : Terrains Renault • Plateforme industrielle de La Poste • Chapelle International • Écoquartier de Bonne • Le 6B • Brooklyn Navy Yard • Le Lieu unique • La Belle de Mai • Dia : Beacon • Plaine Images • Turbomeca • Halle Freyssinet • Carlsberg City District • Usine Panhard • Belval • EuraTechnologies • Manufacture-Plaine Achille • Entrepôt Macdonald • Parc des Portes de Paris • Site PSA d'Aulnay • Detroit Future City • Le Creusot-Loire • Dagenham • Euromed Center • Valnatura • SESC Pompeia • King's Cross • Coeur de Quartier • Site Citroën de Nantes Beaulieu • Cité du cinéma • Universeine • Ludwig Bölkow Campus

La compilation de 20 regards d'expert

juriste • historien • politique • aménageur public • investisseur • dirigeant • promoteur-investisseur • conseiller technique • citoyen • défenseur de la biodiversité • l'industriel • l'architecte des bâtiments de France • directeur RSE • designer • promoteur immobilier • foncière d'entreprise • l'assistant à maîtrise d'ouvrage

LA PROGRAMMATION ANNUELLE

En dehors des événements auxquels elle participe ou est associée en tant que partenaire, l'ADI organise, en propre, près de 50 événements par an, qu'ils soient privés à destination de ses adhérents ou publics accueillant plus largement des acteurs de l'immobilier.

Rendez-vous annuel des directeurs immobiliers

Organisé par l'ADI avec son partenaire le SIMI, le Rendez-vous annuel des directeurs immobiliers est devenu un temps incontournable du calendrier des événements de ce secteur d'activité. Pensé comme un espace de réflexion prospective sur un sujet au cœur des problématiques des directeurs immobiliers, le rendez-vous réunit tous les ans en juin près de 250 personnes.

L'objectif est de donner aux acteurs de l'industrie immobilière, et aux directeurs immobiliers en particulier, toutes les clés pour s'adapter à un environnement en perpétuelle mutation en débattant avec des orateurs prestigieux du monde politique et économique.

Dîners du Cercle des directeurs immobiliers

Le Cercle des Directeurs immobiliers est un lieu de rencontre exclusivement réservé aux directeurs immobiliers. Depuis deux ans, l'ADI réunit tous les mois les membres du cercle pour débattre d'un thème porté par un intervenant-expert : **les actifs atypiques, les smart cities, la logistique urbaine, l'obsolescence, l'innovation, les espaces de travail, les pôles tertiaires, la révolution numérique, les enjeux immobiliers post COP 21...**

Conçu pour partager les expériences et faire émerger des idées neuves, le cercle réunit environ une trentaine de Directeurs immobiliers. Depuis 2015, l'ADI a souhaité partager certains thèmes avec d'autres acteurs de l'industrie immobilière en ouvrant deux dîners par aux prestataires.

Visites de l'ADI

Découvrir des sites et des villes pour leurs attraits spécifiques (architecture, confort, respect des normes environnementales, surfaces déployées, technologies employées, etc.), c'est l'ambition de l'ADI qui propose à ses adhérents une visite par mois : **le marché international de Rungis, le Biolaunch de Sanofi, le territoire des Ardoines, le musée de la grande guerre de Meaux, le chantier de la Canopée des Halles, l'Accorhotels Arena ...**

Petits-déjeuners débats de l'ADI

C'est dans un cadre prestigieux – le Cercle de l'Union Interalliée à Paris – que se tiennent les petits-déjeuners débats de l'ADI organisés en partenariat avec Business Immo. Ces débats permettent la rencontre entre les acteurs incontournables du monde économique et politique et les décideurs de l'industrie immobilière sur des sujets d'avenir.

Au travers de ces cinq temps forts annuels, l'ADI se positionne comme un lanceur d'alerte et de tendance sur des sujets importants et non encore traités : **biodiversité, la transparence, la cotation des immeubles, le bail preneur...**

Une présence sur des événements clés de la profession

SIMI - Salon de l'Immobilier d'entreprise

MIPIM - Marché International des Professionnels de l'Immobilier

FMII - Forum des Métiers de l'Industrie Immobilière

Manifestations co-organisées avec nos partenaires

Depuis plusieurs années, l'ADI s'est rapprochée d'associations et de structures sœurs avec qui elle organise des rencontres, des débats et des séminaires sur des thèmes communs croisant les différents points de vue.

A ce titre, l'ADI est notamment en lien avec **la Fondation Palladio, la RICS, l'ANVIE, l'ANDRH, l'AMO**

En région

Parce que les problématiques immobilières se vivent également sur les territoires, l'ADI organise également des événements en région, que ce soit avec ses délégations régionales, ses partenaires ou des acteurs locaux : **développement économique, aménagement du territoire, implantation...** sont autant de sujets portés au débat.

Retrouvez toutes les dates de nos événements, l'intégralité des nos sujets et de nos débats et suivez l'actualité de l'ADI :

www.adi-france.fr

L'ADI fête ses 20 ans

Créée en 1996, l'association a vu évoluer la fonction immobilière et se professionnaliser. Parce que les 20 prochaines années, vont voir d'autres mutations, l'ADI lance une campagne spéciale en 2016 et a choisi de dédier des événements de sa programmation aux enjeux de demain et de laisser une place plus importante à l'innovation.

Fin 2016, elle fêtera avec ses partenaires et tous ceux qui font l'ADI ses 20 ans.



LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES DIRECTEURS IMMOBILIERS

Chaque année, l'ADI en partenariat avec le SIMI crée l'événement dans le cadre d'une demi-journée de conférence et débats autour d'une thématique d'avenir.

Réunissant l'ensemble des adhérents de l'association, ce temps fort est aussi ouvert à tous les professionnels de l'industrie immobilière et se présente comme un moment privilégié de rencontre entre les directeurs immobiliers et leurs partenaires. Lancé en 2014, cet événement est aujourd'hui un incontournable de la profession.

Un événement en 3 temps

Conférence-débat prospectif

L'ADI met au coeur de la discussion un thème-clé du métier de directeur immobilier. Trois professionnels débattent du sujet.

Une programmation de haut niveau :

- En 2014 : **Thierry Mandon** alors secrétaire d'État à la simplification et **Guillaume Poitrinal**, co-président du conseil de la simplification, ont débattu de «La simplification administrative - acte II».
- En 2015 : **Sophie Boissard**, directeur général de SNCF Immobilier, **Jean-Louis Subileau**, urbaniste et **Patrick Braouezec**, Président de Plaine Commune ont alimenté le débat sur "Politique immobilière et stratégie urbaine : rapport de force ou complémentarité ?"

Cérémonie de remise des Trophées de l'ADI

Parce que la profession évolue et s'ancre de plus en plus dans les entreprises, l'ADI honore tous les ans trois professionnels qui se sont particulièrement distingués dans l'exercice de leurs missions : directeur immobilier de l'année, espoir et innovation. Le dispositif s'est étoffé depuis sa création en 1999.

Networking

Troisième temps de cet événement : partager et échanger avec plus de 250 professionnels de l'immobilier, dans un cadre privilégié, au cours d'un cocktail dînatoire.

SAVE THE DATE

Mercredi 22 juin 2016

Prochain rendez-vous annuel des directeurs immobiliers
au Pré Catelan

LES TROPHÉES DE L'ADI : LA RECONNAISSANCE DE TOUTE LA PROFESSION

Parce que la profession évolue et est aujourd'hui installée dans les entreprises, l'ADI honore tous les ans depuis 1999 le Directeur immobilier de l'année pour saluer l'ensemble de sa carrière. Organisés dans le cadre du Rendez-vous annuel des directeurs immobiliers, les Trophées de l'ADI ont atteint une belle notoriété et ont confirmé leur rôle dans la reconnaissance de la profession par l'ensemble des acteurs de l'industrie immobilière.

Trois prix pour une profession

- **Le Trophée du Directeur immobilier** honore une femme ou un homme pour son action et sa façon d'incarner la fonction sur l'ensemble de sa carrière
- **Le Trophée espoir** est attribué à une collaboratrice ou un collaborateur pour la qualité d'un projet qu'il a mené et les aptitudes personnelles qu'elle ou il a su démontrer
- **Le Trophée innovation** reconnaît un projet porteur de progrès au bénéfice des directions immobilières

Chaque année, l'association organise une grande consultation auprès de l'ensemble des adhérents afin de déterminer les candidats aux Trophées. Ces mêmes candidatures sont ensuite étudiées par un jury, composé de 10 personnalités représentatives de l'industrie immobilière et de 8 membres de l'ADI. C'est à l'occasion du Rendez-vous annuel des directeurs immobiliers que le président de l'ADI qui préside ce jury, décerne les Trophées aux Lauréats.

Les Lauréats 2015

Trophée du Directeur immobilier

Florence Péronneau, Directeur immobilier - GROUPE SANOFI

Trophée Espoir

Marine Domergue, Responsable de l'asset management - PSA PEUGEOT CITROËN

Trophée innovation

Agnès Coulombe, Directrice de l'immobilier d'exploitation - GROUPE CRÉDIT AGRICOLE SA pour le projet Evergreen

Prix Spécial du Jury

Pierre Albac, ancien Directeur immobilier - ALSTOM

DEVENIR ADHÉRENT

Faire partie de l'ADI, c'est rejoindre le réseau des professionnels de l'immobilier des entreprises, directeurs et responsables immobiliers des plus grandes entreprises, mais aussi des collectivités publiques et de l'Etat pour partager ses expériences, dialoguer, débattre. Véritable plateforme d'échange et de réflexion, l'ADI est le cadre d'un lieu de dialogue pour faire prospérer la profession et faire émerger des idées neuves.

L'adhésion offre également de nombreux avantages :

- Être au cœur du débat d'idées
- Contribuer à la réflexion et à la création des outils de demain
- Bénéficier des travaux et des productions de l'ADI
- Participer à des événements réservés (petits déjeuners, dîners, conférences, visites...)

Catégories d'adhérents

Les Utilisateurs

Directeurs Immobiliers des entreprises, publiques et privées – parmi lesquelles figurent les plus grandes, des collectivités territoriales ou des établissements publics, ayant en charge la gestion des actifs immobiliers, du portefeuille locatif d'exploitation, la stratégie d'implantation des sites, mais aussi la performance des bâtiments, l'optimisation des coûts et la qualité de l'environnement de travail

Les Membres Associés

Prestataires, étudiants, enseignants, journalistes et autres professionnels intervenant dans l'activité quotidienne des Directeurs Immobiliers.

Les Membres Associés représentent 1/3 des adhérents. Pour respecter cette répartition inscrite dans les Statuts, les Prestataires doivent faire entrer **deux nouveaux Directeurs Immobiliers** pour que leur candidature soit validée.

Montants de la cotisation (tarifs 2016)

Catégorie de membres	Montant de la cotisation annuelle
Membre utilisateur privé	660 euros (1er adhérent)
	340 euros (à partir du 2 ^e adhérent)
Membre utilisateur public (représentants de l'Etat et des collectivités territoriales hors opérateurs)	340 euros (1er adhérent)
	170 euros (à partir du 2 ^e adhérent)
Membre associé (privé et public)	1120 euros
Membre associé enseignant	340 euros
Membre associé journaliste	340 euros
Membre retraité	85 euros
Membre étudiant	50 euros

| CONTACT

Par téléphone : 01 43 80 95 96
Par email : contact@adi-france.fr
Par courrier : Association des Directeurs Immobiliers
5 rue de l'Amiral Hamelin
75116 Paris

www.adi-france.fr

